



Procès-verbal de la séance extraordinaire du 24 février 2020

## MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ANGLÈLE-DE-MONNOIR

À une séance extraordinaire du Conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Angèle-de-Monnoir tenue le lundi 24 février 2020 à compter de 18 h 00 en la salle du Conseil municipal au 7 chemin du Vide à Sainte-Angèle-de-Monnoir et à laquelle sont présents M. Denis Paquin, maire ainsi que les conseillers suivants:

M. Mathieu Bélanger, conseiller au poste # 1  
Mme Hélène Laliberté, conseillère au poste # 2  
M. Marc-André Viens, conseiller au poste # 3  
M. Marcel Boulay, conseiller au poste # 5

Sont absents : M. Claude Gingras, conseiller au poste # 4  
M. Nicolas Beaulne, conseiller au poste # 6

Les membres présents forment quorum sous la présidence du maire.

Mme Pierrette Gendron, directrice générale et secrétaire-trésorière, est aussi présente.

L'avis de convocation a été transmis conformément au *Code municipal* à tous les membres du Conseil municipal, le mercredi 19 février 2020, afin de prendre en considération les sujets suivants :

### Ordre du jour

1. Ouverture de la séance
2. Avis de motion et dépôt du projet de règlement 522-20 *Règlement abrogeant le règlement 498-18* (doc)
3. Avis de motion et dépôt du projet de règlement 523-20 *Règlement décrétant une dépense en immobilisation de 562 758 \$ pour effectuer des travaux d'infrastructures de voirie en autorisant un emprunt de 351 107 \$ afin de financer la subvention du MTQ dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale, volet RIRL* (doc)
4. Achat d'une camionnette usagée pour les travaux publics chez le concessionnaire Grenier Chevrolet Buick GMC
5. Étude de faisabilité pour évaluer un regroupement des services incendie : modification de la résolution 19-09-238 pour finaliser le mandat (doc)
6. Période de questions
7. Clôture de la séance

M. Denis Paquin, maire, procède à l'ouverture de la séance à 18 heures.

Avis de motion numéro 20-02-040

2. Avis de motion et dépôt du projet de règlement 522-20 *Règlement abrogeant le règlement 498-18*
- 

Avis de motion et dépôt du projet de règlement sont donnés par Mme Hélène Laliberté, conseillère au poste numéro 2, qu'elle présentera pour adoption, lors d'une séance ultérieure du Conseil, un règlement abrogeant le

*Règlement 498-18 décrétant une dépense en immobilisation de 503 610 \$ pour effectuer des travaux d'infrastructures de voirie et autorisant un emprunt de 383 600 \$.*

Avis de motion numéro 20-02-041

3. *Avis de motion et dépôt du projet de règlement 523-20 Règlement décrétant une dépense en immobilisation de 562 758 \$ pour effectuer des travaux d'infrastructures de voirie en autorisant un emprunt de 351 107 \$ afin de financer la subvention du MTQ dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale, volet RIRL*
- 

Avis de motion et dépôt du projet de règlement sont donnés par M. Marcel Boulay, conseiller au poste numéro 5, qu'il présentera pour adoption, lors d'une séance ultérieure du Conseil, un règlement décrétant une dépense en immobilisation de 562 758 \$ pour effectuer des travaux d'infrastructures de voirie en autorisant un emprunt de 351 107 \$ afin de financer la subvention du MTQ dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale, volet RIRL.

Résolution numéro 20-02-042

4. Achat d'une camionnette usagée pour les travaux publics chez le concessionnaire Grenier Chevrolet Buick GMC
- 

Sur proposition de M. Marcel Boulay, appuyée par M. Marc-André Viens, il est **résolu** d'entériner l'achat d'une camionnette usagée Dodge Ram 1500 2011 pour les travaux publics chez le concessionnaire Grenier Chevrolet Buick GMC au coût de 11 497,50 \$ taxes applicables incluses, d'affecter ce montant à même le fonds général.

Il est également **résolu** d'autoriser M. Stéphane Bouffard, employé des travaux publics, à signer tous les documents pour et au nom de la Municipalité.  
**Adoptée à l'unanimité par les conseillers**

Résolution numéro 20-02-043

5. Étude de faisabilité pour évaluer un regroupement des services incendie : modification de la résolution 19-09-238 pour finaliser le mandat
- 

**Considérant** que la Municipalité de Sainte-Angèle-de-Monnoir et la Ville de Saint-Césaire souhaitent finaliser l'étude de faisabilité pour évaluer un regroupement des services incendie des deux municipalités;

**Considérant** que M. Kevin Robinson, directeur du service de la sécurité incendie de Sainte-Angèle-de-Monnoir, est peu disponible pour travailler à cette étude puisqu'il est pompier à temps partiel;

**Considérant** que M. Étienne Chassé, directeur du service de la sécurité incendie de Saint-Césaire, travaille à temps plein pour la ville;

**Considérant** qu'il y a lieu de modifier la résolution numéro 19-09-238 qui confiait l'étude aux deux directeurs des services de la sécurité incendie;

**En conséquence**, il est proposé par Mme Hélène Laliberté, appuyé par M. Marcel Boulay et **résolu** :

- de confier à M. Étienne Chassé, directeur du service de la sécurité incendie de la Ville de Saint-Césaire, le mandat de finaliser l'étude de faisabilité pour évaluer les différents modes de réalisation et de gestion d'un regroupement des services incendie;
- de demander à M. Étienne Chassé de faire parvenir l'étude à M. Kevin Robinson pour discussion afin que le résultat reflète la position des deux directeurs des services incendie et que chacun soit solidaire des conclusions de chaque scénario proposé;
- de modifier la résolution 19-09-238 en ce sens.

**Adoptée à l'unanimité par les conseillers**

6. Période de questions

---

*Une période de questions pour le public a lieu à ce moment-ci.*

Résolution numéro 20-02-044

7. Clôture de la séance

---

Sur proposition de M. Mathieu Bélanger, appuyée par M. Marc-André Viens, il est **résolu** que la séance soit levée à 18 h 25.

**Adoptée à l'unanimité par les conseillers**

---

Maire

---

Directrice générale et  
secrétaire-trésorière